

## **AUDIT DU CABINET KPMG**

### **Les directeurs d'écoles ne sont pas les sous traitants de la mise en place des rythmes scolaires !**

---

Le SNUDI FO 13 a été alerté par des directeurs d'écoles de la ville de Marseille après qu'un mail émanant de la société privée d'audit KPMG leur ait demandé de répondre à un questionnaire de 4 pages concernant l'état des lieux de l'établissement scolaire (école et bâtiments annexes). Cette société est mandatée et financée par la municipalité dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Les Directeurs sont invités par cette société à remplir un tableau excel, intitulé « support d'investigation » dont une partie est déjà pré-remplie. Il leur est demandé de vérifier les informations, les amender si nécessaire et par la suite, ils seront contactés par les collaborateurs pour vérifier les contenus !

**Le SNUDI FO et la très grande majorité des enseignants sont fermement opposés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.**  
**Les enseignants n'ont pas à répondre aux sollicitations d'une société privée, même mandatée par la municipalité.**

**Le SNUDI FO 13 invite donc à l'ensemble des directeurs marseillais à ne pas donner suite aux sollicitations de cette société.**

Cette disposition ne rentre d'ailleurs dans aucune obligation de la fonction de directeur (décret 89-122 du 24 février 1989) et n'a donc pas de caractère obligatoire.

***Le syndicat communiquera, pour information, cette consigne syndicale à l'Inspection académique, à la Ville de Marseille ainsi qu'à la société KPMG.***

**En cas de pression, de toute part, prévenez immédiatement le syndicat**

07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25